

B. Avez-vous l'intention de cultiver des fruits et/ou des légumes pour la vente en 2007? Ne pas inclure les fruits et les légumes de serre.

Oui

Non

temporairement sans production de fruits et/ou de légumes

Non

ne produit plus de fruits et/ou de légumes

Non

n'a jamais produit de fruits ou de légumes

Les fruits ou les légumes cultivés dans votre ferme sont-ils certifiés biologiques?

Oui

Non

Veillez nous fournir le nom de votre organisme certificateur.

- Si vous avez répondu OUI à B, allez à la section C.
- Si vous avez répondu NON à B, allez à la section F, page 4.

C. UNITÉS DE MESURE

Allez-vous déclarer la superficie visée en:

acres

hectares

arpents (Québec seulement)

D. SUPERFICIE EN FRUITS (CULTIVÉS POUR LA VENTE)

Allez-vous cultiver des fruits pour la vente en 2007?

Oui

Non

(passez à la section E)

Pour les fruits suivants, veuillez donner séparément la superficie totale cultivée et les superficies en production destinées au marché frais et à la transformation. Exclure les fruits cultivés pour votre propre usage.

	2007			
	Superficie totale (en production et non - en production)	Superficie en production		
		pour le marché frais	pour la transformation	
	1/10	1/10	1/10	1/10
1. Pommes	401	402	403	
2. Abricots	404	405	406	
3. Bleuets en corymbe	441	442	443	
4. Bleuets nains	444	445	446	
5. Cerises douces	407	408	409	
6. Cerises aigres	411	412	413	
7. Canneberges	447	448	449	
8. Raisins Labrusca (de table)	451	452	453	
9. Raisins vinifera	454	455	456	
10. Kiwis	481	482	483	
11. Nectarines	414	415	416	
12. Pêches	417	418	419	
13. Poires	421	422	423	
14. Prunes et pruneaux	424	425	426	
15. Framboises	461	462	463	
16. Saskatoons (amélanches)	434	435	436	
17. Fraises	464	465	466	
18. Autres fruits Précisez	400	420	430	
19. Autres fruits Précisez	486	484	485	
20. Autres fruits Précisez	489	487	488	

E. SUPERFICIE EN LÉGUMES (CULTIVÉS POUR LA VENTE)

Allez-vous cultiver des légumes pour la vente en 2007? Ne pas inclure les légumes de serre.

Oui Non (passez à la section F)

↓
Pour les légumes suivants, quelle superficie a été cultivée ou sera cultivée pour la vente en 2007? Veuillez donner séparément les superficies cultivées pour le marché frais et celles cultivées pour la transformation. Exclure les légumes cultivés pour votre propre usage.

	2007				
	Superficie totale (en production et non-production) 1/10	Superficie en production			
		pour le marché frais	1/10	pour la transformation	1/10
1. Asperges	275	201		202	
2. Haricots verts ou jaunes	276	205		206	
3. Betteraves	277	207		208	
4. Brocoli	278	211		212	
5. Choux de Bruxelles	279	213		214	
6. Choux chinois	823	225		226	
7. Choux ordinaires	822	223		224	
8. Carottes miniatures	820	215		216	
9. Carottes régulières	821	217		218	
10. Choux-fleurs	284	227		228	
11. Céleri	282	221		222	
12. Concombres et cornichons	285	231		232	
13. Ail	505	229		230	
14. Poireaux	507	219		220	
15. Laitue pommée	826	233			
16. Laitue frisée (incluant Romaine)	827	235			
17. Melons (melons d'eau)	508	239		240	
18. Autres melons (inclure cantaloupes, melons d'hiver, etc.)	510	243		244	
19. Oignons secs	287	237		238	
20. Oignons verts ou en bottes, échalotes	828	241			
21. Persil	825	247		248	
22. Panais	511	249		250	
23. Petits pois (vert)	288	245		246	
24. Piments et poivrons	289	251		252	
36. Pommes de terre	516	517		518	
25. Citrouilles	513	234		242	
26. Radis	829	253			
27. Rhubarbe	291	255		256	
28. Rutabagas et navets	292	257		258	
29. Épinards	293	261		262	
30. Courges (inclure les zuchinis)	515	259		260	
31. Maïs sucré (blé d'inde) (exclure le maïs grain)	295	265		266	
32. Tomates	296	267		268	
33. Autres légumes Précisez	297	271		272	
34. Autres légumes Précisez	501	254		269	

F. Exploitez-vous encore une ferme? (Répondez à la question seulement si vous avez inscrit "NON" à la question B, à la page 2.)

Oui

004		00
-----	--	----

 Allez à la section G.

Non, n'exploite plus

004		13
-----	--	----

Non, nouvel exploitant

004		12
-----	--	----

Non, autre

052		1
-----	--	---

Expliquez dans la section des "Commentaires", puis continuez à la section G.

N'EXPLOITE PLUS

1. Pourquoi cette ferme n'est-elle plus exploitée?

(Réservé au bureau)

030	
-----	--

2. L'exploitant prévoit-il reprendre l'exploitation de cette ferme plus tard?

Oui

031		1
-----	--	---

 → Quand

032			
-----	--	--	--

 année mois

Non

--

 Ne sait pas

--

CHANGEMENT D'EXPLOITANT

3. Pourquoi l'exploitant de cette ferme a-t-il changé? ((x) une case)

a) vente

033		1
-----	--	---

b) location (durée du bail) (année(s))

033		2
-----	--	---

c) exploitant à la retraite

033		3
-----	--	---

d) décès de l'exploitant

033		4
-----	--	---

e) autres (veuillez préciser) _____

033		5
-----	--	---

G. RÉPONDANT

Les renseignements figurant sur ce questionnaire ont été fournis par: **(faire un (x) dans une case)**

a) l'exploitant agricole (OPER1) <table border="1"><tr><td>054</td><td></td><td>1</td></tr></table>	054		1	d) un ouvrier agricole <table border="1"><tr><td>054</td><td></td><td>4</td></tr></table>	054		4
054		1					
054		4					
b) un associé (OPER2 or OPER3) <table border="1"><tr><td>054</td><td></td><td>2</td></tr></table>	054		2	e) une autre personne (précisez la relation avec OPER1) _____ <table border="1"><tr><td>054</td><td></td><td>5</td></tr></table>	054		5
054		2					
054		5					
c) le conjoint (s'il diffère de l'associé) <table border="1"><tr><td>054</td><td></td><td>3</td></tr></table>	054		3				
054		3					

H. ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

RÉSIDENTS DE TERRE-NEUVE, DU NOUVEAU-BRUNSWICK, DE L'ONTARIO, DU MANITOBA, DE LA SASKATCHEWAN ET DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE: Pour réduire le fardeau de réponse et améliorer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes, aux termes de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, avec le ministère de Ressources forestières et du secteur agro-alimentaire de Terre-Neuve, le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture du Manitoba, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan et le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique. Les renseignements recueillis et partagés sont confidentiels et ne serviront qu'à des fins statistiques. En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, vous pouvez refuser de partager ces renseignements. Adressez vos questions et commentaires à la Division de l'Agriculture, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Acceptez-vous de partager ces renseignements?
 (faire un (x) dans une case)

Oui

051		1
-----	--	---

 Non

051		2
-----	--	---

RÉSIDENTS DU QUÉBEC: Pour éviter le chevauchement des enquêtes, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le Bureau de la statistique du Québec aux termes de l'article 11 de la *Loi sur la statistique*. La *Loi sur la statistique* du Québec renferme les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* fédérale relativement à la protection des données confidentielles et aux sanctions prévues en cas de divulgation des renseignements.

COMMENTAIRES DU RÉPONDANT

Réservé au bureau

052	
-----	--

Intervieweur	Bureau régional
Intervieweur principal	Bureau central